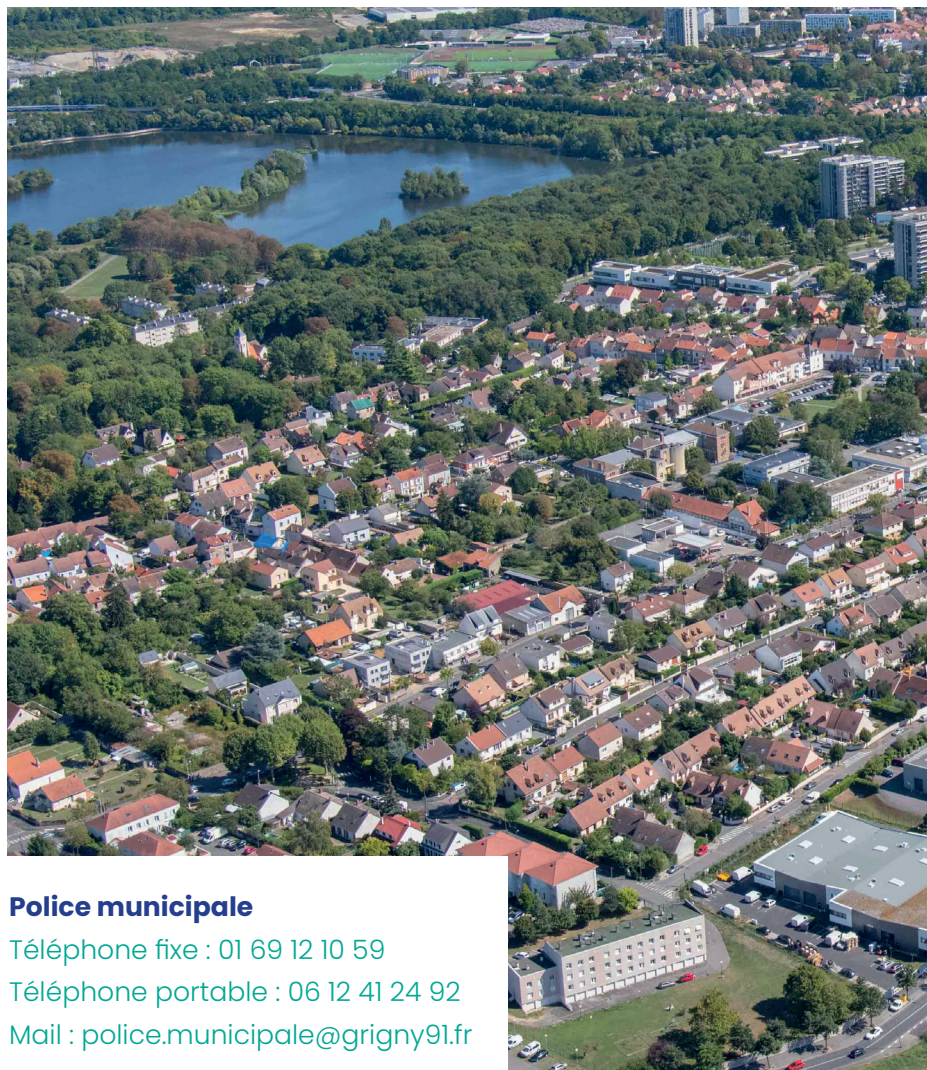


OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

AVEC LA POLICE MUNICIPALE

Grigny

VILLE POUR LA PAIX



Police municipale

Téléphone fixe : 01 69 12 10 59

Téléphone portable : 06 12 41 24 92

Mail : police.municipale@grigny91.fr

QU'EST CE QUE L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Pendant toute absence prolongée d'un domicile, un habitant peut s'inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances. Les services de police nationale et



municipale (en fonction de leurs quartiers et horaires d'interventions) se chargeront alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile et vous serez prévenu des éventuelles anomalies observées (dégradations, cambriolage, etc.).

À Grigny, les effectifs de police nationale et du service de police municipale se sont coordonnés pour déployer ces actions de surveillance de logement :

- Au centre-ville, le service de police municipale assurera les surveillances entre 8h30 et 20h et la police nationale assurera les surveillances hors des horaires du service (après 20h et jusqu'à 8h30).
- La police nationale sera en charge d'assurer ce service dans l'ensemble des autres quartiers correspondant à leurs secteurs d'interventions (Grande Borne et Grigny 2).



Pour s'inscrire, il suffit de remplir ce formulaire, également téléchargeable et imprimable en ligne sur grigny91.fr, et de le déposer à l'accueil de l'Hôtel-de-Ville aux horaires d'ouverture, muni de votre pièce d'identité au moins 48h avant votre départ.

FORMULAIRE OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Identité

Nom, Prénom :

Qualité

Particulier

Etablissement

Pharmacie

Commerçant

scolaire

Autre commerce

Bijoutier

Débitant de tabac

Avez vous déjà été inscrit à cette opération ? Oui Non

Adresse

N° : Rue :

Ville :

Bâtiment :

Escalier :

Étage :

Porte :

Tél. Domicile :

Tél. Portable :

Mail :

Raison sociale :

Type d'habitat

Appartement

Bureau

Officine

Maison

Commerce

Et Scolaire

Disposez-vous d'une alarme : Oui Non

Disposez-vous d'une télésurveillance : Oui Non

Si oui, contact télésurveillance :

Période d'absence (max 30 jours)

Date du départ : Date de retour :

Moyen de contact sur le lieu de vacances :

Minimum 1 jour d'absence exclusion faite du jour de départ et de retour pendant la période des congés scolaires.

Personnes à prévenir

Nom, Prénom :

Téléphone :

Mail

Cette personne détient un jeu des clés des lieux : Oui Non

Nom, Prénom :

Téléphone :

Mail

Cette personne détient un jeu des clés des lieux : Oui Non

Observations

Précision (Code d'accès..)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le déclararant certifie l'exactitude des renseignements mentionnés et déclare s'engager à aviser la Police municipale de tout retour anticipé.

Fait à :

Le :

Signature :

Formulaire à remettre au moins 48h avant votre départ, à l'accueil de la mairie avec une pièce d'identité